

Antiquités nationales

M. Christian GUDINEAU, professeur

I — COURS

Dans la continuité de l'étude consacrée, les deux années précédentes, à l'image des Gaulois puis à leur entrée dans l'histoire moderne, nous nous sommes interrogé cette année sur la validité de la notion de « la Gaule », au sens où nous l'entendons couramment et où elle est enseignée aux enfants.

Partant du début de la *Guerre des Gaules* de César, (*Gallia est omnis...*), nous avons relevé plusieurs étrangetés. La Gaule est présentée comme un tout, mais elle est peuplée par trois groupes qui diffèrent entre eux « par la langue, les coutumes, et la loi » et dont aucun, par ailleurs, ne se désigne lui-même du nom de « Gaulois ». D'autre part, ses limites sont clairement définies : les Pyrénées, l'Océan (jusqu'à notre Mer du Nord), le Rhin, les Alpes, le Cemmène (le Massif Central), ce qui exclut la province romaine de Gaule transalpine ainsi que l'Italie du nord (Gaule cisalpine).

Parcourant le texte de César, nous avons observé deux phénomènes. D'abord les distinctions territoriales et ethniques s'atténuent puis disparaissent : à la fin, la Gaule n'est plus divisée entre Belges, Celtes et Aquitains, elle n'est plus peuplée que de *Galli*, agissant d'un même mouvement, pour défendre les intérêts, la liberté de la « Gaule entière ». En second lieu, César laisse entendre que cette Gaule dispose d'institutions communes (*principatus Galliae, concilium Galliae*), ou plutôt ses propos sont d'une ambiguïté telle qu'un lecteur romain ne pouvait penser autre chose — et que les auteurs modernes se sont déchirés sur cette question. Donc, au fur et à mesure que se déroule le récit, César persuade son auditoire de l'unité de cette *Gallia* qu'il va conquérir (en fait, qu'il a conquise lorsqu'il écrit).

Cette idée est renforcée par les développements que le proconsul consacre aux Germains, clairement définis comme habitant « de l'autre côté du Rhin ». Le vocable de « Germains » est conféré à toutes sortes de *gentes* ou *nationes*, parfois citées nommément mais le plus souvent englobées sous ce terme générique. Puis

apparaît le terme de *Germania*, et, dans son grand développement ethnographique du livre VI, César oppose les mœurs non pas des Gaulois et des Germains, mais « de la Gaule et de la Germanie » (*de Galliae Germaniaeque moribus*). En outre, le Rhin occupe dans la *Guerre des Gaules* une place énorme (son nom revient une soixantaine de fois). Même si César ne prétend jamais qu'il constitue un obstacle infranchissable, les occurrences sont nombreuses qui révèlent une situation anormale lorsque des Germains passent le Rhin. Il place même dans la bouche de chefs germains — selon un procédé qui lui est courant — l'affirmation que « la souveraineté du peuple romain finissait au Rhin ».

Pour prendre la mesure des thèses césariennes, nous avons étudié méthodiquement l'emploi des mots « Celtes », « Celtique », « Galatie », « Galates », *Gallia* et *Galli* chez les auteurs anciens, historiens, géographes et aussi hommes politiques. On s'aperçoit que, avant la publication de la *Guerre des Gaules*, les choses étaient relativement simples : la Galatie, la Celtique ou la Gaule (termes équivalents) occupaient la plus grande partie de l'Europe centrale et occidentale, du Danube moyen jusqu'à l'Océan. Lorsqu'il évoque les événements du II^e siècle avant J.-C., Tite-Live, s'appuyant sur des sources de l'époque, appelle *Gallia* la vaste contrée qui s'étend au-delà des Alpes, tous azimuts, de l'ouest-nord-ouest à l'est-nord-est, et *Galli* les habitants de ces régions. Cette notion d'une « Gaule » très étendue demeura solidement ancrée chez beaucoup de savants ou d'hommes cultivés, comme Pline le Jeune évoquant l'immensité de la Gaule « presque sans limite ». Cependant, la thèse césarienne l'emporta chez les historiens latins : comment ne pas suivre le dieu César ?

De même, si la notion de Germanie au sens césarien fut souvent reprise, les exceptions ou les réserves sont nombreuses. Diodore de Sicile nomme Galates ou Celtes (et non pas Germains) les habitants d'outre-Rhin. Dion Cassius fait de même, notamment dans son récit de la guerre des Gaules, et le traducteur américain de l'édition Loeb en fut tellement étonné qu'il traduisit régulièrement le mot « Keltoi » par « Germains » ! Mais ce sont les contemporains de César qui offrent le comportement le plus saisissant : Cicéron et Salluste n'ont pas entendu parler de Germains : pour eux, les Cimbres et les Teutons — que toute l'historiographie postérieure qualifiera de Germains — ne sont autres que des *Galli*, c'est-à-dire des Celtes. Quelques décennies plus tard, le géographe grec Strabon, tout en suivant fidèlement César, se croira tenu de préciser qu'il n'est guère de différence entre Gaulois et Germains, qu'ils sont de la même race, qu'ils ont le même physique, les mêmes mœurs et les mêmes institutions. Il ajoute que c'est probablement ce qu'ont voulu signifier les Romains en employant le mot *germanus* : les Germains seraient des Celtes à l'état pur, authentique ! Autrement dit, ceux des auteurs qui suivent César apportent de sérieuses restrictions à ses thèses, et la plupart des Grecs se refusent à faire de distinction ethnographique entre l'ouest et l'est du Rhin.

Cette analyse conduit à la conclusion que, comme d'autres conquérants, César a construit une théorie, un édifice de nature intellectuelle et scientifique pour

justifier l'unité de son action stratégique et militaire. Il a voulu prouver qu'il avait conquis un ensemble cohérent (*Gallia omnis*), bien défini, avec des caractéristiques le différenciant des régions voisines. Il faisait ainsi coïncider le militaire avec l'ordre du monde : la géographie physique (les frontières), les réalités humaines (les mœurs différentes des Gaulois et des « Germains »). Un vrai coup de force, accepté par beaucoup, mais dont certains érudits — en dépit de leur respect pour le dieu César — ont laissé entendre qu'il s'agissait d'un... bluff pur et simple.

C. G.

II — SÉMINAIRES

Consacrés à l'actualité de la recherche, les séminaires ont porté sur les fouilles récentes de Bavay, avec M. Patrick THOLLARD, Maître de Conférence à l'Université de Lille III ; les recherches sur l'oppidum du Titelberg (Luxembourg) et ses environs, avec M. Jeannot METZLER, Conservateur au Musée d'Art et Histoire de Luxembourg ; les fouilles de l'établissement protohistorique de Lattes (Hérault), avec M. Dominique GARCIA, Maître de Conférence à l'Université de Provence ; le site d'Acy-Romance (Ardennes) et le territoire des Rèmes, avec M. Bernard LAMBOT, Chercheur associé au CNRS ; enfin, sur les fouilles du « temple de Cybèle » à Lyon, avec M. Armand DESBAT, Directeur de recherche au CNRS.

III — RESPONSABILITÉS, ACTIVITÉS, MISSIONS

Le Professeur préside le comité scientifique du Centre de Recherche Archéologique (CNRS), et fait partie de celui du Centre Camille Jullian (CNRS-Université de Provence). De même, il préside de conseil scientifique du Centre Archéologique européen du Mont-Beuvray (Bibracte). Il est membre du comité scientifique du Centre universitaire franco-hongrois de Budapest. Il est membre du comité de rédactions de plusieurs revues.

Le Professeur a participé à des colloques — ou les a présidés — et a fait des conférences à Aix-en-Provence, St-Léger-sous-Beuvray, Nantes, Lyon, Lille, Grenoble, Madrid, Bourges, Faro.

Il a contribué à l'élaboration du Musée de la Civilisation Celtique (Mont-Beuvray).

Il a présidé les jurys de thèse de M^{me} Olmer et de MM. Loustaud, Pion et Vipard.

IV — PUBLICATIONS

— Direction de l'ouvrage *Argentomagus, du site gaulois à la ville gallo-romaine*, Paris, Errance, 1997.

— Dossier sur la *Provence antique*, *L'Archéologue* n° spécial, juillet-août 1996, 50 p.

— *Les cheveux, la barbe et la moustache des Gaulois*, *ibid.*, n° 26, p. 6-13.

— *Gaulois et gallo-romains*, *Les Nouvelles de l'Archéologie*, 67, printemps 1997, p. 15 sq.

— Interviews données au *Monde* (21.2.1997) et au *Figaro-Magazine* (19.7.1997, p. 21-26).